

LE PLAISIR PASSE D'ABORD ET AVANT TOUT PAR LA SÉCURITÉ

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Veuillez lire ceci avant de procéder à l'installation de votre piscine hors terre.



12 775, rue Brault, Mirabel, Québec, Canada J7J 0C4
Téléphone : 1 800 44-TREVI (1 800 448-7384)
Télécopieur : 1 866 777-0167

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Votre piscine peut être sujette à une usure et à une détérioration prématurée si elle n'est pas entretenue adéquatement. Cela pourrait entraîner une défaillance de la structure de la piscine, ce qui pourrait provoquer la libération de grandes quantités d'eau et causer des dommages, des blessures et même la mort.

Avant de procéder à l'installation de votre piscine, il est conseillé de vous familiariser avec les règlements du code du bâtiment de votre localité, avec les règlements de zonage et avec le code d'électricité, puis déterminer si un permis de construction ou des travaux électriques sont nécessaires. Il se peut que les règlements de votre localité exigent que votre piscine soit installée selon certaines marges de retrait, que vous deviez installer une clôture ou autre dispositif, ou que vous vous soumettiez à d'autres exigences particulières.

AVERTISSEMENT : Toutes les composantes tel que le système de filtration, les pompes et le chauffe-eau doivent être installées de façon à ne pas pouvoir être utilisées par quiconque pour pénétrer dans la piscine, ce qui risquerait de leur causer des blessures sérieuses et même entraîner la mort.

Nous ne sommes pas responsables des erreurs d'installation de votre piscine. Nous ne sommes affiliés à aucun installateur de piscine et n'assumons aucune responsabilité pour les dommages résultant d'une mauvaise installation de la part de l'acheteur ou d'un installateur professionnel. L'acheteur doit superviser l'installation de la piscine afin de s'assurer que les méthodes d'installation soient conformes au manuel d'installation inclus avec votre piscine. Des autocollants «**NE PAS PLONGER NE PAS SAUTER**» et «**PRÉVEZ LA NOYADE**» sont fournis avec votre piscine. Ils doivent être apposés sur la paroi intérieure de votre piscine, au dessus du niveau de l'eau. Toute personne entrant dans la piscine devrait pouvoir voir ces autocollants. Si vous désirez obtenir des autocollants additionnels, vous pouvez en commander à l'adresse INFO@TREVICA ou au 1 800 44TREV. Nous ne fabriquons pas d'échelles ni de marches de piscine : votre échelle ou vos marches doivent rencontrer les normes de sécurité ANSI ainsi que celles de votre région. Une utilisation sécuritaire de l'échelle de la piscine est déterminante dans la prévention d'accidents. Veuillez vous référer au manuel d'utilisateur de votre échelle pour de plus amples renseignements.

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

Pour votre propre protection et pour la sécurité des autres, nous recommandons que le matériel de sauvetage soit accessible en tout temps. Nous recommandons de se procurer le matériel suivant :

Une perche légère, résistante et rigide d'au moins 4 mètres de long ou une corde mesurant au moins 0,6 cm de diamètre et au moins une fois et demi (1,5x) la largeur ou le diamètre de votre piscine. La corde doit être solidement attachée à une bouée d'environ 40 cm de diamètre extérieur, approuvée par la garde côtière.

CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR L'ÉCHELLE

Malgré le fait que nous ne soyons pas fabricants d'échelles, l'utilisation appropriée d'une échelle fait partie des mesures de sécurité liées à l'utilisation de votre piscine.

Les normes ANSI exigent que toutes les piscines soient munies d'une échelle de piscine fixe et conforme, pour entrer dans la piscine et en sortir. L'acheteur doit suivre les instructions d'installation du fabricant de l'échelle de piscine. Nous suggérons de suivre les règles suivantes lors de l'utilisation de votre échelle :

- Une seule personne à la fois sur l'échelle;
- Lorsque vous montez ou descendez de l'échelle, vous devez faire face à cette dernière;
- **NE PAS PLONGER NI SAUTER** des marches ou de l'échelle;
- Vérifiez tous les écrous et boulons régulièrement pour s'assurer que l'échelle ne représente aucun danger;
- Expliquez à tous les utilisateurs les règles d'utilisation des échelles et des marches.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ LORS DE L'UTILISATION DE LA PISCINE

- 1 Partagez les consignes de sécurité avec votre famille, vos amis, les surveillants de la piscine ou vos voisins.
- 2 S'assurer que l'installateur de la piscine ou celui qui changera la toile de vinyle appose les autocollants de consignes de sécurité sur la toile (à l'intérieur de la piscine au dessus du niveau de l'eau ou bien en vue sur la structure extérieure de la piscine).
- 3 Le propriétaire doit expliquer aux baigneurs les règles de sécurité de la piscine, et tout particulièrement à ceux qui l'utilisent pour la première fois. Pour que les usagers puissent retenir les consignes de sécurité, nous vous suggérons de leur proposer de relire les autocollants de la piscine sur une base régulière.
- 4 Ne jamais plonger, sauter ou glisser dans une piscine hors terre, car il y a un risque élevé de frapper le fond de la piscine et de provoquer des blessures graves ou même la mort. Veuillez toujours utiliser l'échelle ou la marche de la piscine pour y entrer et en sortir, et assurez-vous de toujours descendre les pieds en premier. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les instructions du fabricant de votre échelle de piscine.
- 5 La marche ou l'échelle de la piscine doit être solidement fixée à la structure de la piscine ou à la plate forme. En tout temps, un mécanisme de sécurité doit empêcher toute personne, en particulier un enfant, d'accéder à l'eau de la piscine, sinon veuillez vous assurer que l'échelle soit retirée après la baignade. Veuillez consulter votre municipalité pour connaître les règlements locaux.
- 6 Ne jamais se baigner seul.
- 7 Alcool et drogues ne vont pas de pair avec la sécurité. Les personnes sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue devraient se voir interdire l'accès à la piscine.
- 8 La surveillance des baigneurs par un adulte est requise. Ne jamais quitter les baigneurs des yeux, et ce, même pour quelques secondes. Désignez un surveillant adulte en votre absence. Assurez-vous, ainsi que votre surveillant, d'être en mesure d'intervenir en moins de 10 secondes lors qu'un danger est imminent.
- 9 Lors de la disparition d'un enfant, regardez toujours en premier dans la piscine.
- 10 Soyez prévoyants et proactif pour éviter toute noyade ou invalidité.
- 11 Il est fortement recommandé aux propriétaires et aux surveillants de la piscine de suivre un cours de Réanimation Cardio Respiratoire (RCR).
- 12 ATTENTION! Une toile d'hiver ou solaire n'est pas considérée comme un équipement de sécurité pouvant éviter la noyade ou une invalidité permanente. Lors de la

baignade, veuillez retirer complètement la toile solaire : cette dernière pourrait empêcher le baigneur de respirer en remontant à la surface.

- 13 Assurez-vous de posséder un équipement de secourisme adéquat, tel qu'une perche avec crochet et une bouée de sauvetage, près de la piscine.
- 14 Assurez-vous qu'un téléphone fonctionnel soit à la portée de la main du surveillant.
NOTE : si le service 911 n'est pas disponible dans votre localité, veuillez vous assurer que le numéro des services de secours soit facilement accessible.
- 15 Certains accidents causés par le système de filtration peuvent survenir lors de la baignade :
 - Les cheveux peuvent être aspirés par le drain de fond ou l'écumoire. SOLUTION : assurez-vous que les baigneurs avec cheveux longs portent un bonnet de bain.
 - Les doigts, les orteils, les bijoux et le maillot de bain peuvent rester pris dans le drain de fond. SOLUTION : assurez-vous que le couvercle de drain soit présent et en bon état.
 - Le ventre, le dos ou le bas du dos peuvent rester collés sur le drain. SOLUTION : assurez vous que la succion du drain soit partagée avec l'écumoire ou complètement fermée.
- 16 Le circuit électrique doit être conforme au code électrique de votre région.
- 17 Lors de baignades nocturnes, un système éclairage doit permettre de voir la piscine, l'échelle, les consignes de sécurité ainsi que le trajet pour se rendre à la piscine ou en sortir.
- 18 Tout appareil électrique doit être installé à une distance suffisante de la piscine, afin que quiconque les escaladerait ne puisse atteindre la structure ou l'eau de la piscine.
- 19 La plate-forme de la piscine (« deck », si installée) doit être libre de tout objet pouvant faire trébucher les usagers. Nous recommandons d'apposer une surface antidérapante sur la plate-forme pour éviter les chutes accidentelles. Vous devez vous assurer que la plateforme soit solide et stable, en effectuant une inspection régulière des boulons et des clous.
- 20 Ne laissez personne s'asseoir, grimper, se tenir debout, plonger ou sauter de la bordure.
- 21 Il est important que l'on puisse voir le fond de la piscine en tout temps, sans quoi vous devrez corriger la limpidité de l'eau avant la baignade.

! DANGER

PRÉVENEZ LA NOYADE
LA SURVEILLANCE DES NAGEURS PAR UN ADULTE
DOIT ÊTRE ASSURÉE EN TOUT TEMPS

Des nouveaux autocollants ou des conseils de sécurité peuvent être commandés via info@trevi.ca ou au 1 800 44-TREVI



! DANGER

PREVENT DROWNING
ENSURE ADULT SUPERVISION OF SWIMMERS AT ALL TIMES

Replacement signs or safety tips can be ordered from info@trevi.ca or by calling 1 800 44-TREVI



! DANGER

**NE PAS PLONGER NI SAUTER. EAU PEU PROFONDE
N'ENTRER DANS LA PISCINE QUE PAR L'ÉCHELLE**

PLONGER OU SAUTER PEUT CAUSER DES BLESSURES PERMANENTES ET MÊME ENTRAÎNER LA MORT

NE PAS ABÎMER, COUVRIR NI PEINDRE CET ÉCRITEAU

Des nouveaux autocollants ou des conseils de sécurité peuvent être commandés via info@trevi.ca ou au 1 800 44-TREVI



! DANGER

**NO DIVING. NO JUMPING. SHALLOW WATER
ENTER POOL ONLY BY LADDER**

DIVING OR JUMPING MAY CAUSE DEATH OR PERMANENT INJURY

DO NOT DEFACE, COVER OR PAINT OVER THIS SIGN

Replacement signs or safety tips can be ordered from info@trevi.ca or by calling 1 800 44-TREVI

